

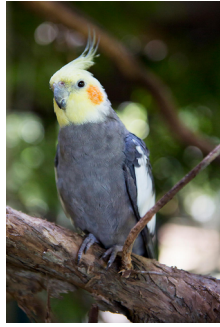
Calopsitte élégante

FAUNE

Nom scientifique *Nymphicus hollandicus*

Synonymes

Famille Cacatuidae



Photographies : A. BOUREAU

DESCRIPTION

Allure générale Perruche de taille moyenne, mesurant de 29 à 33 cm et pesant entre 80 et 100 grammes. De couleur principalement grise, avec une longue queue et une grande huppe. La tête et la base de la huppe sont jaunes. Le bec est crochu et gris foncé. Chez les femelles et les immatures, la tache orangé de la joue est moins contrastée que chez les mâles adultes.

Signes caractéristiques Il existe des variations de couleurs chez les individus nés et élevés en captivité (mutations lutino, opaline, panachée...).
A ne pas confondre avec d'autres perruches introduites à La Réunion, la Perruche à collier (*Psittacula krameri*), plus grande et la Perruche ondulée (*Melopsittacus undulatus*), plus petite. Elle s'en distingue par sa longue huppe.



ÉCOLOGIE

Alimentation La Calopsitte élégante se nourrit de graines, de noix, de baies et de céréales.

Reproduction Dans son aire d'origine, la nidification pourrait avoir lieu à n'importe quelle période de l'année, en fonction des saisons des pluies. L'espèce niche dans des cavités.

Habitat Cette espèce affectionne les milieux ouverts, y compris arides ou semi-arides, et à proximité de points d'eau : savanes, zones boisées ouvertes, prairies...

Comportement général La Calopsitte élégante est un oiseau social, qui peut vivre en groupe dans son aire d'origine. Son espérance de vie est de 10 à 14 ans, mais peut être beaucoup plus longue en captivité (25 ans).



ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

La Réunion Cet oiseau a été signalé à plusieurs reprises depuis 2003, dans différentes communes de l'île : Saint-André, Sainte-Suzanne, Saint-Denis, Le Port, Saint-Paul... La plupart des observations ont été réalisées à proximité d'habitations.

Et dans le Monde ? Espèce endémique d'Australie, où elle est présente presque partout. Fréquemment représentée en captivité, son introduction est mentionnée dans plusieurs endroits du monde (Italie, Espagne, France, Turquie, États-Unis, Porto Rico...).

IMPACTS

Les perroquets et les perruches introduits hors de leur aire de répartition d'origine peuvent avoir des impacts importants : compétition avec des espèces indigènes en particulier pour les sites de nidification, impacts agricoles, sanitaires et économiques...

Plusieurs maladies infectieuses sont signalées chez les Psittacidés (maladie du bec et des plumes des psittacidés, paludisme aviaire...). Certaines de ces maladies sont transmissibles à l'Homme (Psittacose, grippe aviaire...).

USAGES

Oiseau de cage et de volière

RÉGLEMENTATION / PROGRAMME DE CONTRÔLE

Les variétés domestiques de la Calopsitte élégante sont considérées comme animal domestique au titre de l'arrêté ministériel du 11 août 2006.

L'introduction de la Calopsitte élégante dans les milieux naturels de La Réunion est interdite, par l'arrêté ministériel du 9 février 2018.